



Union Régionale Habitat Jeunes Occitanie



RAPPORT D'ACTIVITE 2024



Préambule



L'année 2024 a été une année complexe pour les associations Habitat Jeunes. La crise du logement a continué de s'accroître et ses conséquences sur les jeunes sont lourdes, ils rencontrent de plus en plus de difficultés à trouver un logement. En effet, la construction étant bloquée, le parc privé, proposant des prix et des conditions en inadéquation avec la situation des jeunes et les demandes, tout public confondu, augmentant, est aujourd'hui engorgé. Le parc public, déjà peu adapté en termes de typologies et de durées d'attente, présente aujourd'hui des listes d'attente qui ne cessent de s'allonger. Les chiffres de l'observatoire Habitat Jeunes témoignent bien de cette situation avec des durées de séjour atteignant 11 mois en 2023 alors qu'elles étaient d'à peine 7 mois il y a 6 ans. De même, seules 25% des demandes de logements sont satisfaites contre 70% trois années en arrière.

Malgré l'accompagnement apporté par des professionnels engagés et qualifiés, les jeunes peinent à trouver des solutions de logement dans le parc de droit commun une fois leur situation stabilisée. Les créations de nouvelles résidences Habitat Jeunes apparaissent ainsi comme essentielles et 2024 a vu l'ouverture de résidences dans le Tarn et l'Hérault mais les projets peinent malgré tout à se concrétiser du fait notamment de l'augmentation des coûts et de la rareté du foncier. En parallèle, le modèle économique de l'Habitat Jeunes se fragilise entre inflation, resserrement des fonds publics et augmentation des coûts de fonctionnement.

La situation des jeunes non plus ne s'améliore pas, d'autant plus en Occitanie où leur précarité voire pauvreté est plus forte encore qu'ailleurs. Les récentes réformes (APL, chômage) ont fait basculer certains d'entre eux dans une précarisation inextricable et les chiffres nationaux comme régionaux démontrant une dégradation de leur santé mentale, sont alarmants.

Malgré cela, les associations Habitat Jeunes, professionnels comme administrateurs, ne baissent pas les bras pour autant. Leur engagement, leur dynamisme et le foisonnement de leurs idées pour répondre aux situations des jeunes et les accompagner au mieux pour être acteur de leur vie et de la société ont été réaffirmés lors du séminaire régional Habitat Jeunes organisé en fin d'année 2024. L'importance des échanges, de la montée en compétence collective et de disposer d'un réseau fort pour assurer représentation politique et soutien au quotidien ont été rappelés par toutes et tous.

L'ensemble des missions réalisées en 2024 par l'URHAJ que ce soit en termes de plaidoyer et communication, d'animation et d'appui au réseau ou encore d'ingénierie territoriale a pour objectifs de répondre à ces enjeux en y apportant des réponses et en réfléchissant, ensemble avec les associations adhérentes, au niveau régional comme sur chaque territoire.

L'équipe de l'URHAJ en 2024

- Emilie Taberly, Déléguée régionale
- Céline Compère, Assistante de direction et communication
- Hélène Chapuis, Chargée de développement
- Laura Boubon, Chargée de mission habitat
- Romain Méjean, Chargé de mission habitat

Les membres du bureau de l'URHAJ en 2024

- Michel Roques, Président
- Jean-Marie Bergon, Vice-président
- Jean Chabaud, Trésorier
- Michel Andrieu, Trésorier adjoint
- Dominique Simon, Secrétaire
- Jean-Marie Rataille, Membre
- Alain Galy, Membre
- Jean-Marc Inisan, Membre

Plaidoyer et communication

LA REPRESENTATION ET LES PARTENARIATS



En 2024, l'URHAJ a poursuivi et consolidé les actions de représentation et de plaidoyer pour une meilleure prise en compte des jeunes dans la mise en œuvre et l'élaboration des politiques publiques, mais également de valorisation du réseau Habitat Jeunes. Il s'est agi également de maintenir et développer les partenariats, tant institutionnels que techniques, et de formaliser ceux déjà existants.

LES INSTANCES

Logement et aménagement du territoire

En 2024, l'URHAJ a participé aux instances suivantes :

- Comité consultatif du pacte des solidarités
- Comité Régional Logement Jeunes (CRLJ)
- Commission appels à projets FJT
- Concertation sur le Schéma Régional Emploi et Croissance du Conseil Régional
- Comité de mission ALTEAL
- CESER
- Assises régionales de l'Habitat de la DREAL : intervention sur l'habitat jeunes
- Congrès de l'Union Sociale pour l'Habitat : intervention sur le logement des saisonniers
- Réunion des élus du parti communiste de la région Occitanie : présentation de l'avis sur le logement du CESER
- Réunions Agence d'Urbanisme et d'Aménagement Toulouse aire métropolitaine (AUAT)
- Congrès de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme
- Ateliers de la DIHAL—Résidences Sociales
- Congrès national de l'UNAFO
- Colloque "crise du logement et bifurcation écologique" du Conseil Départemental 31
- Rencontres territoriales d'Action Logement
- Assises de l'Habitat de Toulouse Métropole
- PDH/PDALHPD 31



ZOOM sur Le CESER Occitanie

La déléguée régionale de l'URHAJ est membre du CESER en tant que représentante du mouvement associatif Occitanie. Elle siège ainsi à deux commissions de travail, au bureau et au groupe associations et territoires du CESER.

2024 a été la dernière année de la mandature CESER. De nombreuses réunions de travail et échanges ont eu lieu en fin d'année pour préparer la prochaine mandature. Des rencontres ont notamment eu lieu avec le Président du CESER afin de lui indiquer les priorités et enjeux du secteur associatif.

La déléguée régionale a été, après confirmation du LMAO de poursuivre ce mandat de représentation, nommée par le préfet de région pour une nouvelle mandature.

Les travaux de la commission 1 (aménagement du territoire, mobilités, politiques environnementales, infrastructures, logement) en 2024 ont consisté en :

- La concertation dans le cadre du plan habitat

durable de la région. Il faut noter que le CESER a inclus, dans sa contribution à cette concertation, une préconisation afin d'agir pour le logement des jeunes et des saisonniers via notamment le renforcement du soutien aux Résidences Sociales FJT.

- Des échanges avec la Vice - Présidente en charge de la politique de la ville de la Région en vue d'une contribution à la feuille de route Quartiers Politique de la Ville de la Région. Il a notamment été mis en exergue la problématique du logement des jeunes de ces quartiers et l'action indispensable des associations.
- La contribution sur l'intégration du ZAN au SRADDET. Ces travaux seront finalisés en 2025.
- Le démarrage des travaux sur les mobilités au sein de l'euro-région et notamment la question du fret ferroviaire.

Les travaux de la commission 5 (éducation, formation, emploi, jeunesse, enjeux de société) en 2024 ont consisté en :

- La construction d'une auto-saisine sur l'accès à la formation et l'emploi des personnes vulnérables : cette auto-saisine sera présentée en 2025.

La déléguée régionale de l'URHAJ a également participé à l'ensemble des plénières, réunions de bureau et du groupe association dont elle assure désormais l'animation.

Plaidoyer et communication



ZOOM sur L'intervention commune en CRHH

L'URHAJ a dénoncé avec les acteurs majeurs du logement et de la solidarité, en Occitanie, la situation du logement social et porté une alerte lors du Comité Régional de l'Habitat et du Logement du 7 mars 2024. Ainsi, avec HSO, la FAS, la Fondation Abbé Pierre, l'UNAFO, l'UNIOPSS, la FAPIL ainsi que les associations de locataires ont été dénoncées la situation globale du logement et celle des acteurs associatifs du logement et de l'insertion qui n'ont plus les moyens d'agir : "Nous unissons nos voix pour adresser un cri d'alarme au

Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement face à la crise aiguë du logement qui sévit dans notre région. Cette crise sociale s'accompagne d'une crise économique avec une filière immobilière et de l'acte de bâtir qui est au ralenti, mais également d'une crise au sein des acteurs associatifs, épuisés par la fragilisation des moyens d'action pour faire face à l'augmentation des situations de pauvreté." Extrait de la déclaration commune du 7 mars 2024 au CRHH d'Occitanie

Lors de ce CRHH, sur 39 votants, 28 ont voté contre et 6 se sont abstenus, la programmation pour 2024 ne répondant pas à l'importance des besoins. Un vote symbolique certes, mais inédit, dont l'objectif est d'interpeller et faire réagir le gouvernement sur l'urgence sociale du logement et la nécessité de donner des moyens à hauteur des besoins.

Précarité, hébergement

En 2024, l'URHAJ a participé aux instances suivantes :

- Comités d'hébergement départementaux d'orientation pour l'hébergement et le logement
- Conférence Régionale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté
- Plateforme d'observation sociale
- Journée des Acteurs du Logement d'Insertion— Logement d'Abord
- Fondation Abbé Pierre : rapport sur l'état du mal logement en France et éclairage régional
- Pacte du pouvoir de vivre



ZOOM sur Le pacte du Pouvoir de Vivre

Le Pacte du Pouvoir de Vivre (PPV) est un collectif de plus de 60 membres, parmi les plus importants acteurs des solidarités envers les plus démunis, les migrants et les personnes vulnérables, de la protection de l'environnement, du monde étudiant, du monde du travail, de l'éducation populaire, de l'économie sociale et solidaire et de la mutualité.

En Occitanie, ce sont déjà neufs groupes départementaux du PPV qui se mobilisent au plus près des réalités des citoyens et citoyennes dans les territoires. Au niveau régional, le groupe est composé de 12 organisations qui portent les propositions du

pacte auprès des pouvoirs publics et plus largement du grand public, en lien avec les groupes locaux. Les réunions du PPV se sont poursuivies en 2024 autour des enjeux des différents membres. Des échanges et des plaidoyers ont été construits autour de la loi asile et immigration.

Une nouvelle rencontre avec les services de l'Etat a été organisée sur la question de la pauvreté et notamment des jeunes et des enfants. Un premier plaidoyer régional a été rédigé et doit être finalisé en 2025.

Il faut noter que la déléguée régionale de l'URHAJ a réalisé une interview pour présenter le PPV et l'URHAJ aux salariés de la CFDT. L'URHAJ a également participé à une campagne sur les réseaux sociaux.

Plaidoyer et communication

Accueil des jeunes en formation et insertion professionnelle

En 2024, l'URHAJ a participé aux instances suivantes :

- Conseil d'administration CRIJ
- AG ARML
- Journée nationale "Le travail des jeunes de l'UNHAJ" : intervention sur la situation des jeunes en Occitanie notamment vis-à-vis de l'emploi et apport du projet habitat jeunes au parcours d'insertion professionnelle
- Les rendez-vous du logement étudiant
- Observatoire territorial du logement étudiant
- Groupe de travail du guide "logement" du Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ)
- Convention Régionale Action Logement
- Convention de la FBTP 11
- Convention de la FBTP 31



ZOOM sur La journée nationale Habitat Jeunes "Le travail des jeunes entre contraintes et émancipation"

La Journée Nationale Habitat Jeunes du 21 novembre 2024 a réuni, à Paris, près de deux cent personnes, bénévoles et salariés du réseau Habitat Jeunes, venues de tout l'héxagone, mais aussi leurs partenaires institutionnels, politiques et associatifs.

Au programme de cette journée nationale, deux tables rondes "Que sont les jeunes travailleurs devenu.es ?" et "Quel habitat pour les jeunes travailleur.ses ?" sur lesquelles sont intervenus un sociologue et des élus, ainsi qu'Action Logement, l'Union Nationale des Missions Locales, France Travail et l'URHAJ Occitanie.

Les questions suivantes ont notamment été abordées : "Que font les « nouveaux » jeunes travailleurs ? Quels sont leurs revenus, leurs charges, leurs contraintes, leurs forces, leurs trajectoires ? Quels nouveaux publics accueillons-nous et quels sont les besoins que nous identifions ? Comment le rapport au travail change t'il (ou pas) ? Quel est le lien entre habitat et travail ? En regard de cette jeunesse au travail, quels sont les besoins des acteurs économiques et sociaux nationaux et territoriaux ? Comment la jeunesse constitue-t-elle une richesse pour les territoires en déprise ou en tension de recrutement ?

Afin d'observer plus précisément certaines problématiques rencontrées par les jeunes et constatées en Habitat Jeunes, des ateliers ont permis de se pencher sur le travail en zone rurale, le rythme et la situation des apprentis, des saisonniers, ou encore sur les petits jobs, les temps partiels, et l'ubérisation, sans oublier les dispositifs spécifiques que sont le Contrat d'Engagement Jeunes ou le service civique, ainsi que le travail entrepreneurial.

ESS et vie associative

En 2024, l'URHAJ a participé aux instances suivantes :

- HEXOPEE : collège régional
- UDES : mandataire d'HEXOPEE à l'Union des Employeurs de l'ESS
- LMAO : Conseil d'Administration et bureau
- CRAJEP : Conseil d'Administration et bureau
- Collège régional FONJEP
- Journée "travail social et animation" du CRAJEP

Plaidoyer et communication



ZOOM sur Le CRAJEP Occitanie

La déléguée régionale de l'URHAJ est membre du Conseil d'Administration et du bureau du CRAJEP. En 2024, au-delà de la participation à ces instances, l'URHAJ a également assisté au Webinaire à propos de la (des) précarité(s) organisé en septembre. L'URHAJ, en tant que membre du bureau du CRAJEP, a participé à plusieurs rencontres avec les élus régionaux en charge de la jeunesse afin notamment de valoriser l'action des associations sur les territoires.

En novembre, l'URHAJ a participé activement à la journée d'étude sur le(s) lien(s) entre travail social, éducation populaire et animation. Evanne JEANNE-ROSE, conseiller au CESE (représentant le CNAJEP) et viceprésident de l'UNHAJ, a ouvert cette journée ainsi que participé à l'animation de la table ronde intitulée "L'éducation populaire pour réenchanter le travail social".

DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS



Une convention avec l'Afpa

Le 2 juillet dernier, une convention a été signée entre l'Afpa et l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes Occitanie. Cette convention régionale vient s'ajouter à deux conventions locales d'ores et déjà mises en oeuvre dans le Village des solutions avec Habitat Jeunes Montpellier et Habitat Jeunes en Albigeois.

L'objet de ces partenariats est, en fonction des besoins identifiés, des politiques régionales et des spécificités locales, de mener conjointement des actions et expérimentations locales et/ou régionales. Forts de leur expertise en insertion, formation, logement et hébergement, et présents sur de nombreux territoires en Occitanie, l'Afpa et Habitat Jeunes proposent des réponses complémentaires aux besoins des jeunes en parcours d'insertion et de formation.



Vers une convention avec la DIR PJJ SUD

Début 2024, l'URHAJ a été sollicitée par la Direction Sud de la Protection Judiciaire de la Jeunesse sur la question de l'accueil des jeunes PJJ au sein du réseau Habitat Jeunes Occitanie. Une enquête qualitative a ainsi été réalisée auprès des associations afin d'évaluer les différentes formes d'accueil et les éventuelles modalités de conventionnement entre la PJJ et Habitat Jeunes.

Un accord cadre est en cours de signature. Ce document proposera un cadre de travail et de collaboration entre les deux parties afin de faciliter l'accès des jeunes pris en charge par des structures de la PJJ en milieu ouvert ou en placement judiciaire à l'offre globale proposée dans les solutions de logement du réseau Habitat Jeunes.

Plaidoyer et communication

COMMUNICATION

L'URHAJ communique en ligne, via les réseaux sociaux et son site internet, auprès du grand public et de ses partenaires.

L'URHAJ publie également des documents (journaux et observatoires) afin de faire connaître et valoriser le réseau Habitat Jeunes Occitanie auprès de ses partenaires.

En termes de communication média, nous pouvons noter en 2024 la réalisation de trois interviews (Journal d'ici, radio Esprit Occitanie, CFDT).

Par ailleurs, plusieurs interventions publiques pour présenter l'Habitat Jeunes et la situation des jeunes en Occitanie ont été réalisées en 2024.

Nous pouvons également souligner les interventions lors des Assises régionales du logement, de la Journée nationale UNHAJ sur le travail des jeunes, de la Journée CRAJEP sur le lien entre travail social et animation, d'une rencontre de l'ensemble des élus.es du Parti Communiste en Occitanie ou encore lors du Congrès HLM.

COMMUNICATION EN LIGNE



[linkedin.com](https://www.linkedin.com)

Début 2024, l'URHAJ s'est abonnée à LinkedIn. Une page pro a été créée permettant la publication des actualités et publications de l'Union Régionale Habitat Jeunes Occitanie ainsi que des posts sur les événements auxquels elle participe. Fin 2024, l'URHAJ compte 550 relations et suit 114 pages : associations Habitat Jeunes, partenaires institutionnels, et structures notamment en lien avec le logement et l'hébergement, l'insertion sociale, la santé, l'éducation populaire...



habitatjeunesoccitanie.org

Principales statistiques de fréquentation du site de janvier à décembre 2024

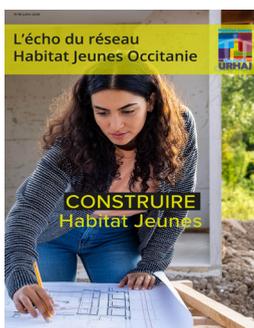
- 32 850 utilisateurs
- Durée d'engagement moyenne par utilisateur : 2mn10

Les pages les plus fréquentées :

- Carte des logements
- Infos pratiques
- Liste de logements
- Les résidences de Toulouse Métropole

LES DOCUMENTS DE COMMUNICATION

L'Echo du réseau



Destinataires

3 numéros ont été distribués à 600 exemplaires à nos partenaires institutionnels, formatifs et associatifs et à l'ensemble des structures Habitat Jeunes d'Occitanie, à l'UNHAJ et aux URHAJ.

Objectifs et enjeux

L'Echo du réseau est le principal outil de communication institutionnelle de l'Union Régionale depuis 15 ans. Il permet de valoriser, faire connaître et reconnaître les résidences Habitat Jeunes dans toutes leurs dimensions : habitat, socio-éducatif et appartenance aux réseaux d'éducation populaire.

Les dossiers spéciaux en 2023

- Avril 2024, n°47 : dossier spécial "Face à l'urgence logement", consacré à la crise du logement et aux réponses et enjeux pour Habitat Jeunes
- Juillet 2024, n°48 : dossier spécial "Construire Habitat Jeunes", consacré à la présentation du guide architectural Habitat Jeunes publié en mai 2024
- Décembre 2024, n°49 : dossier spécial "L'Union fait la force", consacré au séminaire Habitat Jeunes Occitanie d'octobre 2024 et aux principaux enjeux qui traversent le réseau régional

Plaidoyer et communication

Les observatoires

Types de documents

Les observatoires Habitat Jeunes Occitanie sont publiés sous la forme d'une synthèse distribuée à 600 destinataires et d'un document complet à destination des principaux partenaires régionaux et des adhérents. Ils sont disponibles sur notre site internet.

Nouveauté 2024 : l'"Observatoire Habitat Jeunes de l'Hérault", extraction de l'observatoire régional, ce nouveau document s'inscrit dans le cadre de la convention animation de réseau avec la CAF 34. Il a été envoyé à cette dernière et mis à disposition des associations Habitat Jeunes héraultaises.



Contenu

- Les logements et les services HAJ en 2024
- Les demandes de logement en HAJ en 2023
- Les publics logés en HAJ en 2023
- L'accompagnement vers l'autonomie
- Zoom 2024 : les résidents en situation de handicap

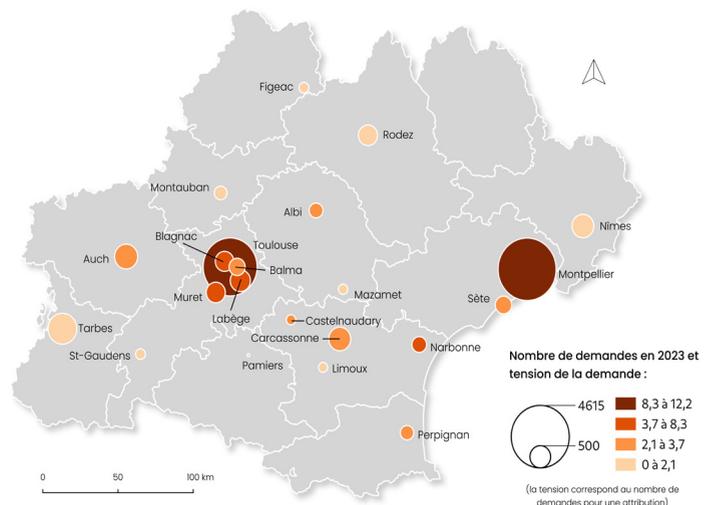
L'Observatoire Habitat Jeunes Occitanie est essentiel dans la mesure où il permet, par une connaissance fine des publics logés et du parc de logements d'identifier les problématiques et de mettre en exergue les besoins des jeunes et des territoires et les évolutions à l'oeuvre. L'Observatoire est ainsi un outil unique de plaidoyer et de communication.

En 2024, la réalisation de l'Observatoire a permis de mettre en exergue la saturation du parc de logements Habitat Jeunes face à l'explosion des demandes de logement.

NOMBRE DE DEMANDES ET TENSION DE LA DEMANDE PAR VILLE EN 2023

- 24% de demandes de logements abouties en moyenne en Occitanie
- 76% de demandes non abouties dont 67% par manque de places au moment de la demande du jeune

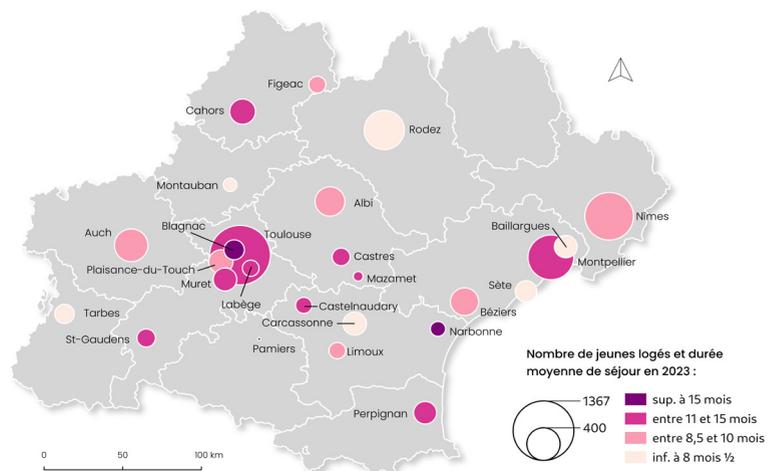
Le taux de demandes de logement non satisfaites est passé, en deux ans, de 30% à 75%, en moyenne au niveau régional.



DUREE DE SEJOUR MOYENNE EN MOIS PAR VILLE EN 2023

- 11 mois de durée de séjour moyenne au niveau régional
- 12 communes et métropoles sur lesquelles la durée de séjour moyenne est égale ou supérieure à 11 mois

En 6 ans, la durée moyenne de séjour est passée de 7 mois à 11 mois. L'augmentation des durées de séjour est constatée sur la très grande majorité des territoires. Sur les trois communes où une baisse de la durée de séjour est observée entre 2018 et 2023, la durée de séjour moyenne était déjà supérieure à 12 mois en 2018.



Animation et appui au réseau

SEMINAIRE HABITAT JEUNES OCCITANIE

Le séminaire Habitat Jeunes Occitanie a été l'évènement 2024 pour l'ensemble du réseau. En effet, pour la première fois depuis sa création en 1979, l'URHAJ Occitanie a organisé un séminaire Habitat Jeunes, les 16 et 17 octobre 2024. Bénévoles et salariés étaient conviés à ce rendez-vous inédit pour réfléchir, ensemble, aux enjeux Habitat Jeunes et partager des moments conviviaux afin de mieux se connaître et renforcer les liens entre les associations Habitat Jeunes.

L'objectif était de coconstruire les grands axes d'action à mener au sein du réseau pour les trois prochaines années dans le cadre du plan pluriannuel d'orientation au niveau régional et contribuer à la motion d'orientation nationale du réseau Habitat Jeunes.



Plénière, ouverture du séminaire Habitat Jeunes Occitanie

Un travail d'équipe

L'ensemble de l'équipe de l'URHAJ s'est mobilisée, à différents niveaux, dans l'organisation, la préparation et l'animation du séminaire. Séminaire dont le contenu a été coconstruit avec les associations Habitat Jeunes au niveau du choix des thématiques à aborder dans le cadre des ateliers de travail via un questionnaire en ligne et, également, dans le cadre du comité d'organisation du séminaire qui a réuni 5 associations HAJ et l'URHAJ à raison d'une réunion mensuelle en visioconférence de mars à septembre 2024 pour penser et organiser la forme et le contenu du séminaire.

Le programme

- Table ronde : "Précarité des situations de jeunesse" avec Rémi Lemaître, sociologue, chargé de recherche à l'AARJIL ; "Logement" avec Stéphane Sansinena, secrétaire général de la FFB de l'Aude
- Ateliers thématiques
- Marché aux idées
- Moments conviviaux

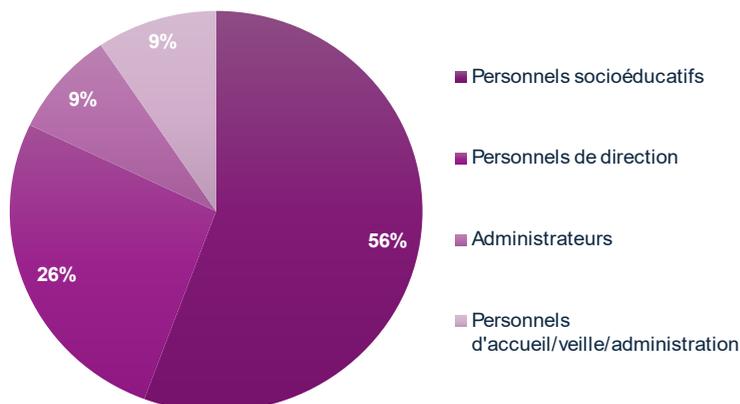
Les participants

- 19 associations adhérentes présentes (dont l'UNHAJ)
- 101 personnes présentes dont 59 femmes

Les thématiques des ateliers de travail sur les enjeux Habitat Jeunes

- Modèle économique et RH en Habitat Jeunes
- Evaluation ESSMS et Habitat Jeunes
- Répondre à la précarisation des jeunes
- Faire face et accompagner : santé et santé mentale des jeunes
- Participation et implication en Habitat Jeunes
- Bifurcation écologique : de la conception des bâtis aux actions socio-éducatives
- Accueil des publics spécifiques et Habitat Jeunes
- Développement et réhabilitation : répondre aux évolutions des territoires et des jeunes

L'ensemble des éléments recueillis lors du séminaire permettra à l'URHAJ de travailler son plan d'orientation pluriannuel mais également d'alimenter la prochaine motion d'orientation de l'UNHAJ.

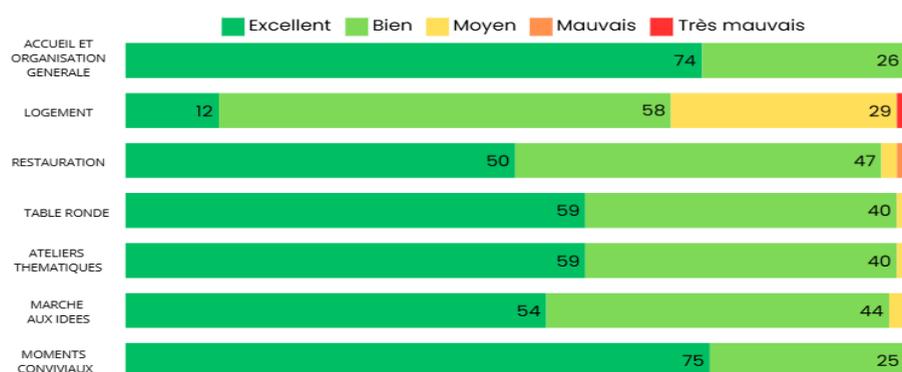


Animation et appui au réseau

L'analyse des différents appuis que l'URHAJ pourrait réaliser sur les thématiques travaillées lors des ateliers permet d'identifier 5 grands axes de travail.

- **Faciliter et accompagner la mise en réseau**
Mutualisation, capitalisation d'expériences, communication interne, mise à disposition d'outils communs, organisation des liens inter-résidences.
- **Outiller le réseau**
Veille réglementaire et juridique, interface de support pour l'évaluation, document support (évaluation ESSMS, charte du secret partagé, fiches de liaison, charte régionale sur la bifurcation écologique), formations, jeux des 100 pages, Louissette, guides pratiques, webinaires, conférences, support de communication, poste de référent qualité, poste de référent santé.
- **Communiquer/plaidoyer**
Pour encourager, faciliter et différencier le développement des RS-FJT(AAP, RSJA), sur les publics accueillis (diversité et spécificité).
- **Accompagner**
Au développement, à la réhabilitation et à la diversification de l'offre Habitat Jeunes mais également à la négociation et la rédaction de conventions, à la réponse aux AAP, au développement de services et projets (animations, épiceries solidaires, services mobilité...) et à l'aménagement des espaces collectifs.
- **Développer les partenariats**
Maintenir, renforcer et développer les partenariats (ARML, CPAM, FAP...), les financements régionaux (ARS, DREETS) et développer les partenariats avec les bailleurs sociaux.

Les résultats du questionnaire d'évaluation du séminaire Habitat Jeunes Occitanie



Restitution des ateliers thématiques



Soirée conviviale

Animation et appui au réseau

SOCIO-EDUCATIF

Maintien et développement des partenariats

L'animation de réseau liée au socioéducatif nécessite de mobiliser les acteurs partenaires et financeurs tels que les CAF, la DRAJES, la DRJSCS et les OPCO au niveau régional.

Par ailleurs, au niveau du réseau Habitat Jeunes, l'URHAJ participe activement aux visioconférences et journées de travail organisées par l'UNHAJ afin d'échanger sur l'ensemble des thématiques abordées dans le réseau Habitat Jeunes liées au socioéducatif. En 2024, l'URHAJ a participé à une journée de formation sur le CVS dans la perspective de l'animation d'une journée de travail sur ce thème avec les équipes socioéducatives du réseau Habitat Jeunes en Occitanie.

Le groupe des équipes socioéducatives



"Les nouvelles approches métiers" La thématique 2024 du groupe de travail des équipes socioéducatives d'Occitanie

Thématique fil rouge de l'année 2024 dans le cadre du groupe des équipes socioéducatives, "Les nouvelles approches métiers" a été déclinée en plusieurs journées d'échanges et de montée en compétences autour de sous-thématiques identifiées comme prioritaires par les équipes et les directions des associations Habitat Jeunes.

Chaque session a réuni entre 6 et 12 participants. 11 jours d'échanges et de montée en compétences ont été proposés aux équipes socioéducatives. Une synthèse de ces journées de travail sera publiée début 2025 et mise à disposition des équipes et des directions des associations Habitat Jeunes, en Occitanie comme au niveau national. Au-delà de temps d'échanges sur des sujets d'actualité pour les professionnels Habitat Jeunes, ces sessions sont pensées pour créer des liens entre les professionnels de résidences qui ne se connaissent pas forcément, encourager l'inter-résidences sur des sujets divers et variés et lutter contre le sentiment d'isolement ressenti par un certain nombre de professionnels. Les retours des équipes sont très encourageants et nous confortent dans l'idée que ces temps peuvent aussi être faits pour « faire réseau ».

Les thématiques des journées de formation et de travail en 2024

- "Gestion des conflits et des émotions", ces journées d'échanges et de montée en compétences animées par l'association E.graine ont permis de comprendre les mécanismes de l'agressivité afin d'éviter les conflits, de savoir les

gérer et éviter de rompre les liens de confiance avec les jeunes.

- "Réenchanter la participation des jeunes aux différents projets et le suivi des parcours résidentiels grâce à la dimension paradoxale de la résidence Habitat Jeunes", ces deux jours d'échanges et de montée en compétences animés par Claire Doitrand, consultante formatrice, notamment en analyse de la pratique, ont permis d'aborder les multiples questionnements parfois paradoxaux qui traversent le secteur du logement accompagné en tant qu'acteur de la transition résidentielle.
- "Gamification", c'est E.graine qui a animé ces deux journées dédiées à cette technique qui consiste à appliquer des mécanismes de jeux à un processus, ou encore une situation, afin d'atteindre des objectifs spécifiques, à savoir, ici, tout ce qui est en lien avec la participation et l'accompagnement des jeunes en Habitat Jeunes.
- "Parcours logement des mineurs non accompagnés et développement de leur pouvoir d'agir", Marie Cassagnes, formatrice-consultante, Doctorante en sciences de l'éducation et de la formation, a animé deux jours de réflexions et de travail sur les spécificités de l'accompagnement des MNA et sur la valorisation de leur pouvoir d'agir.
- "Facilitation graphique", une formatrice de l'UFCV a animé ces deux jours dont l'objectif est de s'approprier ces outils et ces techniques variés afin de les utiliser pour communiquer différemment auprès des résidents en produisant des supports visuels de transmission, de recueil d'information et d'animation de collectifs.

L'organisation de ces journées a été gérée par l'URHAJ, qui y a également participé en tant qu'observateur. Cependant en 2024, et pour la première fois, l'URHAJ a animé une journée d'échanges et de montée en compétences dans le cadre du groupe des équipes socioéducatives consacrée au conseil de la vie sociale.

- "Le CVS : nouvelles expérimentations et échanges d'expériences", l'objectif de cette journée était de décrypter le nouveau décret d'application relatif au CVS et d'échanger sur des expérimentations innovantes de sa mise en oeuvre.

Animation et appui au réseau

Guide "Construire le collectif en Habitat Jeunes" - URHAJ Occitanie - mars 2024



Construire le collectif en Habitat Jeunes



"Construire le collectif en Habitat Jeunes" La thématique 2023

A destination des équipes socioéducatives et des équipes de direction des associations Habitat Jeunes, le guide "Construire le collectif en Habitat Jeunes" a été publié et mis en ligne sur le site de l'URHAJ en mars 2024, ainsi que publié sur LinkedIn. Il est la synthèse des journées de travail et d'échanges organisées en 2023 et animées par des professionnels, pour (dé-)construire le collectif en Habitat Jeunes dans le cadre de notre mission d'animation de réseau.



"Le vivre-ensemble" La thématique 2025

Un questionnaire a permis de définir, à la rentrée 2024, les thématiques prioritaires pour les équipes socioéducatives et les directions à travailler en 2025 dans le cadre du groupe des équipes socioéducatives. Le programme 2025 a été construit sur cette base, ainsi qu'un calendrier qui sera envoyé aux équipes et aux directions début 2025 afin que les intervenants socioéducatifs se positionnent sur les différentes sessions en fonction des thématiques proposées.



La plateforme santé mentale "Louissette"

"Louissette", c'est le petit nom du plateau technique dédié à la thématique de la santé mentale mis en place, début 2023, par l'URHAJ en direction des équipes socio-éducatives des résidences Habitat Jeunes d'Occitanie. "Louissette" a été reconduit en 2024 après une année d'expérimentation à la demande des équipes et des directions. En 2024, Jonas Roisin (ethnopsychologue à l'Institut d'Anthropologie Clinique, à Toulouse) est intervenu trois fois dans l'année.

"Louissette" est une réponse innovante aux problématiques de santé mentale que rencontrent, de plus en plus souvent chez les jeunes, les équipes socioéducatives. Cela implique le besoin d'un soutien continu des équipes socioéducatives et les rendez-vous "Louissette" en visioconférence leur permettent de déposer les situations qui posent question et/ou difficultés dans le cadre de leur quotidien et d'échanger, à la fois, entre eux et avec l'expert.

La mobilisation de moyens régionaux en réponse aux besoins des résidents



Parrainage et marrainage

Pour la 8ème année l'URHAJ a répondu à l'appel à projet de la DREETS concernant le parrainage pour l'emploi. Un dispositif à destination des moins de 30 ans, notamment issus des Quartiers Politique de la Ville, qui sont éloignés de l'emploi et ne disposent pas de réseau socioprofessionnel.

Grands chiffres 2024

- 4 départements concernés
- 162 parrainages

Missions de l'URHAJ

- Suivi de l'action
- Evaluation de l'action
- Animation du réseau des référents
- Développement de l'action sur le territoire régional



Santé vous bien

Pour la 10ème année consécutive l'URHAJ a poursuivi son partenariat avec l'Agence Régionale de Santé dans le cadre du programme national nutrition santé et activité physique. Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens s'étale sur 3 années, de 2022 à 2024.

Grands chiffres 2024

850 actions santé prévues dans 27 résidences du réseau qui y participent. dont :

- 400 actions liées à l'alimentation
- 450 actions liées à l'activité physique

Animation et appui au réseau

COORDINATION REGIONALE ET DIRECTION

Le groupe des directions des associations Habitat Jeunes Occitanie

Six réunions ont été organisées en 2024 réunissant quinze participant.e.s en moyenne.

Les principaux sujets abordés ont été les suivants : loi immigration, loi plein emploi et réforme de France travail, outils AFAS des CAF, logement d'abord, plateforme AL, Projet de loi logement, Convention cadre SIAO, Plan habitat durable du Conseil Régional, Réforme AGLS – SEGUR, accueil des jeunes de la PJJ, Santé mentale des jeunes, développement et bâti, plateforme logement des saisonniers, accueil des jeunes en CEJ, suivi du travail avec les équipes SE, l'aide énergie, le développement des RSJA.

Plusieurs intervenants extérieurs ont pu échanger avec les directions d'habitat jeunes en 2024 : Direction Sud de la PJJ sur le partenariat PJJ – HAJ, AHJQ, Compagnons du devoir et ALOJEG sur l'évaluation externe, HAJ Montpellier sur le contrôle CNAF et Cohabilis sur le logement intergénérationnel.

ESSMS

Conformément à ce qui a été défini par ses adhérents, en 2024, l'URHAJ a poursuivi son travail de partage d'expériences autour de l'évaluation des ESSMS. Ainsi, à chaque réunion directeurs, l'un d'eux présentait le déroulé de son évaluation à ses collègues. Le séminaire régional d'octobre 2024 a également été l'occasion d'échanger sur l'évaluation, lors de deux ateliers dédiés.

Stratégie de lutte contre la pauvreté

L'URHAJ participe activement à la stratégie de lutte contre la pauvreté depuis son lancement. Elle est membre du comité consultatif du pacte des solidarités.

En 2024, il faut souligner la participation de l'URHAJ au comité consultatif et au groupe de travail sur la thématique de l'égalité des chances. Par ailleurs, la Ligue 66 a participé à la conférence régionale organisée à Narbonne.

INSTANCES DE GOUVERNANCE

Instances régionales

Le bureau s'est réuni tous les mois à l'exception du mois d'août. Il faut noter la fin de mandat de Jean-Marie Bergon, personne physique et Vice-président de l'URHAJ. Deux Conseils d'Administration et une Assemblée Générale ont également été organisés. Les réunions ont eu lieu en visioconférence ou en présentiel.

A noter également que, fin 2024, l'association du Fort a souhaité quitter le réseau Habitat Jeunes Occitanie.

Instances nationales

Certains administrateurs de l'URHAJ spécifiquement mandatés ont participé aux bureaux et aux CA.

- Conseil d'Administration UNHAJ : Michel Roques, Dominique Simon
- Assemblée Générale UNHAJ : Michel Roques, Dominique Simon

Instances techniques, groupes de travail et évènements

Les salariés de l'URHAJ ont participé à de nombreux groupes de travail, formations et évènements :

- Café des directions régionales

- Conférence permanente
- Groupe emploi
- Comité de rédaction du "Mag" de l'UNHAJ
- Groupe équipes socioéducatives
- Groupe Habitat
- Séminaire des URHAJ Nouvelle Aquitaine / Occitanie

ZOOM sur

Le séminaire URHAJ Nouvelle Aquitaine/Occitanie

Une rencontre inédite a été organisée en 2024 entre les salariés des deux URHAJ sous la forme d'un séminaire de deux jours à Toulouse.

L'objectif était de réaliser un état des lieux croisé des réseaux régionaux, d'échanger en sous groupes sur des thématiques liées aux missions spécifiques telles que l'ingénierie, la communication et l'animation de réseau. Ces deux journées ont également permis de partager des projets innovants.

Partage d'expériences et d'expertises, les liens entre les URHAJ peuvent ouvrir de nouvelles perspectives.

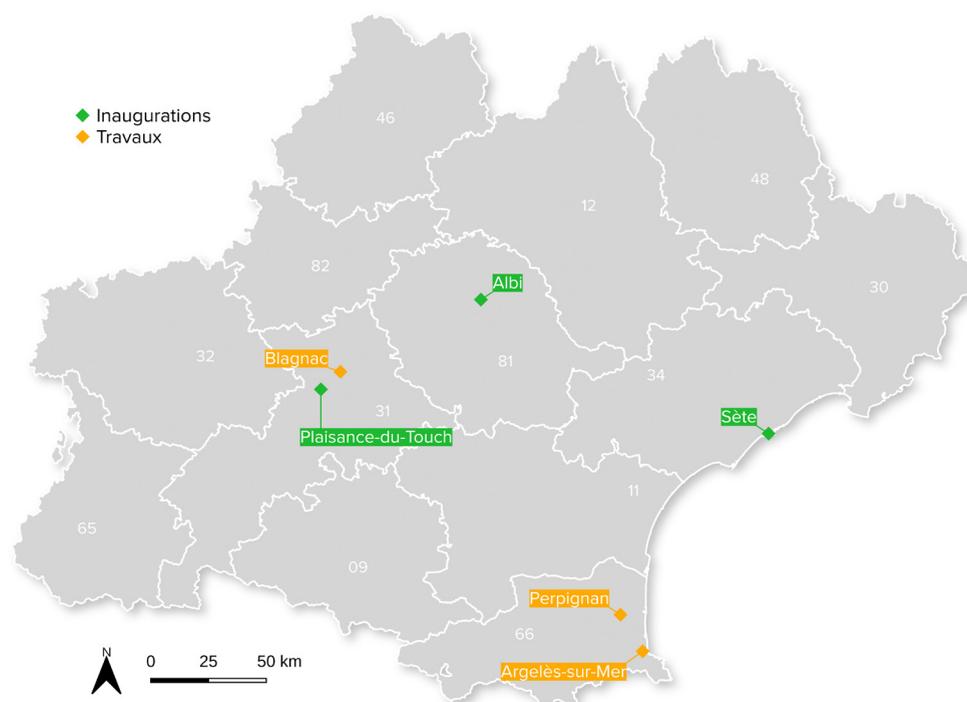
Ingénierie territoriale



L'URHAJ travaille en partenariat depuis de nombreuses années avec des acteurs du logement tels que la Direction des Solidarités et de l'Égalité (DDSOL), la DREAL et l'USH sur les enjeux du logement des jeunes sur les territoires. La présence de l'URHAJ aux instances de programmation que sont le Comité Régional Habitat Hébergement et le Comité Régional Logement Jeunes, en tant que membre de ces instances, permet d'oeuvrer en faveur d'une offre adaptée et de faciliter l'accès au logement des jeunes en exerçant une vigilance particulière sur la prise en compte des jeunes dans les documents de programmation.

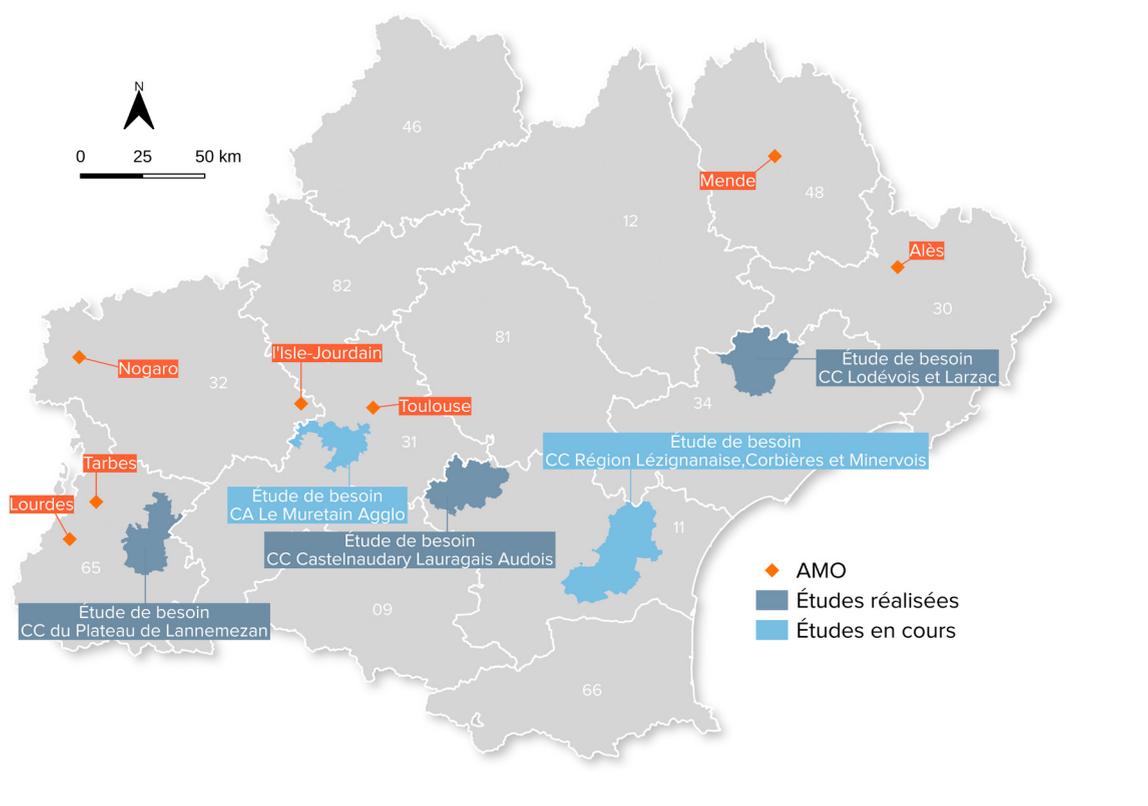
Par ailleurs, l'URHAJ est régulièrement sollicitée par des propriétaires fonciers et les oriente vers l'acteur Habitat Jeunes susceptible d'être intéressé selon le territoire. La question de la prospection foncière est en développement au sein du réseau Habitat Jeunes, notamment sur des territoires tendus et suscite un intérêt grandissant auprès de nos adhérents.

INAUGURATIONS ET TRAVAUX EN 2024



Ingénierie territoriale

AMO et ETUDES EN 2024



ACCOMPAGNEMENT A MAITRISE D'OUVRAGE

L'URHAJ définit et pilote en lien avec nos adhérents leur projet de création, restructuration ou développement. Notre rôle est de conseiller, d'accompagner et d'être force de proposition. L'URHAJ accompagne le projet de l'émergence de l'idée à sa concrétisation dans tous ses aspects (recherche de financements et ingénierie financière, mobilisation partenariale, conception architecturale, projet social,...).

Les différentes phases de l'AMO

- Définir la programmation
- Associer les partenaires concernés
- Organiser et animer les instances de concertation et le pilotage du projet
- Garantir une conception architecturale, technique et fonctionnelle adaptée au projet Habitat Jeunes
- Structurer le modèle financier
- Monter des dossiers financiers originaux (investissement et fonctionnement) sur l'habitat et le projet social

- Accompagner l'élaboration des budgets prévisionnels
- Procéder à la rédaction de dossiers de financements spécifiques
- Procéder au lancement de l'opération
- Accompagner le projet social et participer selon les besoins à sa rédaction
- Accompagner le démarrage de l'opération auprès du gestionnaire/maître d'ouvrage

Les AMO réalisées en 2024

- Alès
- Tarbes
- Lourdes
- Toulouse Matabiau et Toulouse Volta
- Mende
- L'Isle Jourdain
- Nogaro

Ingénierie territoriale

ETUDES DE BESOIN REALISEES EN 2024

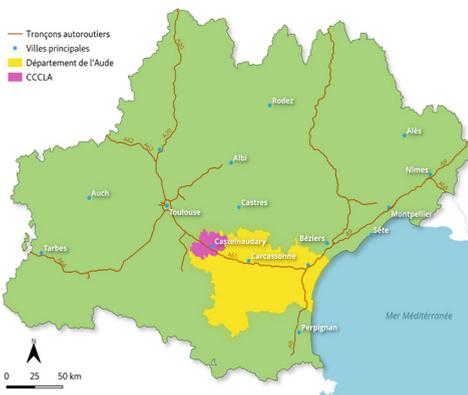


Le logement des jeunes sur le plateau de Lannemezan

En 2023, les acteurs économiques, avec le Centre de Formation des Apprentis, ont sollicité les élus de la Communauté de Communes sur une problématique bien spécifique : le logement des jeunes salariés. C'est dans ce contexte que l'URHAJ Occitanie a été mandatée par la Communauté de Communes afin de réaliser, en 2024, une étude sur le logement des jeunes.

Les principales solutions préconisées en réponse aux problématiques logement des jeunes

- Créer une résidence Habitat Jeunes d'un peu moins d'une trentaine de places pour les jeunes en mobilité professionnelle, formative et sociale à Lannemezan (dont 2 places en ALT)
 - Mobiliser le parc privé pour développer une offre Habitat Jeunes en diffus
 - Mobiliser, voire rénover, des logements communaux
- Adapter le parc public afin de proposer des typologies en adéquation avec les besoins des jeunes (T1 et T2)
 - Développer du logement temporaire chez l'habitant
 - Créer un service mobilité



Le logement des jeunes à Castelnaudary

En réponse à la préoccupation de la Ville de Castelnaudary sur la question du logement des jeunes, l'Union Régionale Habitat Jeunes Occitanie a réalisé au premier semestre 2024 une étude de besoin, à l'échelle de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois (CCCLA).

Les principales réponses aux besoins logement des jeunes identifiés sur le territoire de la CCCLA

- Construire une seconde résidence Habitat Jeunes d'une cinquantaine de places à Castelnaudary pour répondre aux besoins des jeunes en mobilité sociale et professionnelle
 - Créer un service logement jeunes pour un accompagnement personnalisé vers une solution logement adaptée sur la CCCLA et plus généralement sur le département de l'Aude
- Agir sur le développement des logements communaux en direction des jeunes

Ingénierie territoriale



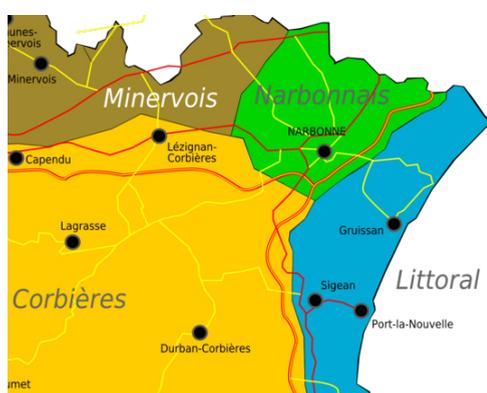
Le logement des jeunes à Lodève

En 2024, l'URHAJ Occitanie a été mandatée par la Commune de Lodève afin de réaliser une étude sur le logement des jeunes, l'enjeu étant de maintenir et attirer les jeunes sur leur territoire en apportant, notamment, des solutions en termes de logement.

Principales solutions préconisées en réponse aux problématiques logement des jeunes

- En matière d'attractivité territoriale : faciliter l'installation des jeunes en mobilité formative, sociale et professionnelle, faciliter la décohabitation, fluidifier les parcours résidentiels et anticiper le développement d'offre de formation
- En matière de rénovation du parc privé : inciter les propriétaires bailleurs à rénover et/ou conventionner les petites typologies de logement
- En matière d'accompagnement des jeunes en rupture : maintenir, renforcer et articuler les dispositifs d'accompagnement et d'hébergement des jeunes en rupture

LES ETUDES DE BESOINS EN PERSPECTIVE

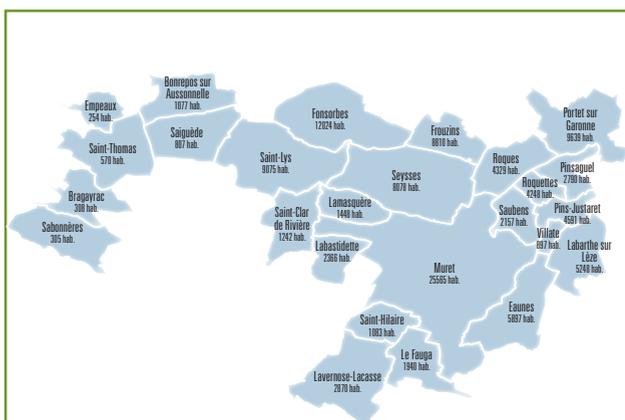


Le logement des jeunes à Lézignan Corbières

Début 2024, la MJC de Lézignan Corbières a sollicité l'URHAJ concernant la possibilité de transformer une partie de ses bâtis en logement pour les jeunes.

Un étude de besoin en logement des jeunes sur Lézignan-Corbières a débuté à l'automne 2024 afin d'estimer quantitativement et qualitativement les besoins des jeunes en solutions Habitat Jeunes sur ce territoire.

L'étude sera restituée en mars 2025.



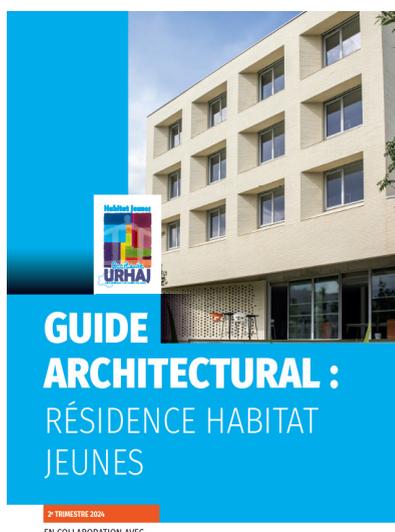
Le logement des jeunes dans le Muretain Agglo

Muretain Agglo, communauté d'agglomération du Muretain a sollicité l'URHAJ, courant 2024, sur la problématique du logement des jeunes sur son territoire. Malgré l'ouverture d'une résidence Habitat Jeunes à Muret en 2018, la question du logement des jeunes demeurent toujours complexe. Une proposition d'étude de besoin en logement des jeunes à été faite à Muretain Agglo fin 2024, l'étude devrait être réalisée et restituée d'ici l'automne 2025.

Ingénierie territoriale

ETUDE SPECIFIQUE REALISEE EN 2024

Le guide architectural Habitat Jeunes



Construire une résidence Habitat Jeunes, c'est un projet multidimensionnel qui doit être pensé et conçu au regard du projet social autour, non seulement, du logement, mais aussi de l'accompagnement socioéducatif des jeunes résidents vers l'autonomie, et ce dans un contexte de mixité sociale et culturelle.

Le "Guide architectural Habitat Jeunes", paru en mai 2024, a été pensé et conçu comme un outil concret à destination, notamment, des associations qui souhaitent créer ou réaménager une résidence Habitat

Jeunes, des maîtres d'oeuvres qui conçoivent le bâti, et des bailleurs sociaux qui réalisent un projet Habitat Jeunes. Il peut aussi contribuer à la compréhension du projet Habitat Jeunes et à sa concrétisation pour les communes qui souhaitent implanter une résidence Habitat Jeunes sur leur territoire.

Six ans après la publication de notre premier guide architectural dédié au modèle Habitat Jeunes, il paraissait indispensable de l'actualiser. Nouvelles réglementations environnementales et énergétiques, objectif zéro artificialisation nette des sols, nouveaux modes de fonctionnement et usages développés par les jeunes et les professionnels socioéducatifs : autant d'évolutions qui doivent être prises en compte afin de penser et construire un Habitat Jeunes. L'objectif, quant à lui, reste le même : garantir la qualité et la pérennité des opérations futures, tant du point de vue de la conception des formes architecturales que des conditions d'habitat les plus à même de répondre aux besoins des générations présentes et futures.

La publication du guide architectural a été pour le réseau Habitat Jeunes un événement important qui a été soutenu par l'Adème, l'Etat et l'UNHAJ. Le 22 mai dernier, le guide a été présenté officiellement aux bailleurs sociaux, aux partenaires institutionnels et financeurs, et aux associations Habitat Jeunes, à la résidence Habitat Jeunes Jean Zay, à Carcassonne. Cette journée a permis, à la fois, de mettre en valeur l'originalité de la démarche et de présenter, concrètement, l'outil et la façon dont chacun peut s'en saisir dans le cadre d'un projet Habitat Jeunes.

Le guide architectural a été imprimé et envoyé à l'ensemble des associations Habitat Jeunes en Occitanie, il est également disponible en téléchargement sur le site de l'UNHAJ. Il a été, par ailleurs, mis à disposition de l'UNHAJ et des URHAJ au niveau national.

PROSPECTION 2024

Plusieurs rencontres et rendez-vous ont eu lieu en 2024, avec des bailleurs sociaux, des promoteurs et des collectivités, relatifs au développement de solutions logement jeunes.

Et notamment avec :

- La Communauté de Communes Coeur d'Aubrac
- La SCIC Bien Commun à Saint-Girons
- La Cité Jardin à Toulouse
- Habitat Audois à Carcassonne
- SMS Habitat à Agde
- Groupe Gambetta à Toulouse

Ingénierie territoriale



L'APPUI AUX ADHERENTS

Comme chaque année, l'URHAJ a poursuivi son appui aux adhérents, qu'il soit ponctuel ou renforcé. Les sujets traités sont très divers allant de questions techniques précises sur le bâti ou l'évaluation à des problématiques plus politiques liées aux partenariats.

Ainsi, on peut noter en 2024, des rencontres avec les compagnons du devoir, la résidence de jeunes Notre Dame à Mazamet, Habitat Jeunes du Grand Rodez ou les trois associations Habitat Jeunes Nîmoise sur des sujets en lien avec des projets immobiliers, mais également des appuis auprès des associations FAOL et PEP sur des mises à jour réglementaires et des réflexions d'organisation interne.

LES PARTENARIATS



Partenariat URHAJ/Action Logement

L'objet de notre convention partenariale est de poursuivre et amplifier l'utilisation de l'offre Action Logement en direction des jeunes accueillis au sein des résidences Habitat Jeunes. Il s'agit également de continuer à développer les dynamiques partenariales initiées sur les territoires d'Occitanie afin d'atteindre une véritable complémentarité d'actions au bénéfice des jeunes actifs. L'objectif est de mieux informer et accompagner les publics salariés, de faciliter l'accès au logement et de promouvoir et diffuser l'information sur les aides Action Logement.

En 2024, l'URHAJ a réalisé et communiqué à Action Logement des reportings trimestriels de l'ensemble de jeunes salariés résidant en Habitat Jeunes. Cette même année, Action Logement a créé une nouvelle plateforme présentant l'offre en logement temporaire de son parc réservataire dont les résidences Habitat Jeunes font partie. Plusieurs réunions ont ainsi eu lieu en amont du lancement de cette plateforme avec les interlocuteurs régionaux et nationaux d'Action Logement. Des présentations de la plateforme ont également été organisées auprès des adhérents.

Action Logement, en tant que financeur des opérations de développement de résidences Habitat Jeunes et partenaire privilégié de l'URHAJ, est associé à l'ensemble des comités de pilotage organisé pour le suivi des études menées par l'URHAJ.



Région Occitanie DSSOL - URHAJ

Dans le prolongement du travail mené pour le Service Nouvelles Chances de la Région (publics des dispositifs pré-qualifiants), l'URHAJ travaille, pour 2024-2025, avec la DSSOL, dans l'objectif d'ouvrir la cartographie des hébergements aux publics des Formations Sanitaires et Sociales. 2024 a permis la définition du contenu du partenariat avec la DSSOL et le lancement d'une première enquête pour mieux connaître ce nouveau public mais aussi les besoins des territoires et organismes de formation en termes de logement des apprenants.

Ingénierie territoriale



Université Toulouse

Une rencontre a eu lieu en 2024 avec l'Université de Toulouse sur la question de l'accueil des jeunes en situation de handicap. Cette rencontre a notamment permis de proposer aux associations Habitat Jeunes un formulaire de demande de logement plus inclusif pour les jeunes en situation de handicap que celui-ci soit visible ou invisible.



France Travail

En 2024, l'URHAJ a transmis les coordonnées des résidences du réseau à France Travail, afin d'alimenter sa plate-forme "Mes aides" sur le volet logement des saisonniers.

L'application cartographique en ligne mise en place par France Travail (accessible ici : <https://mes-aides.francetravail.fr/logement/trouver-un-logement-saisonnier/occitanie>) recense en effet tous les logements à destination des travailleurs saisonniers de la région.

Interréseaux (URIOPSS-FAS-FAP-UNAFO-URHAJ)

Une première réunion inter-réseaux regroupant des représentants de la FAS, de l'URIOPSS, de la FAP, de l'UNAFO et de l'URHAJ a eu lieu en 2024. Après une phase d'interconnaissance, des échanges ont eu lieu sur la possibilité de plaidoyers voire d'actions communes.



Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes Occitanie
19 avenue Didier Daurat
31 400 Toulouse
0561541495
accueil@urhaj.org
habitatjeunesoccitanie.org

